

03 d

Enquête entomologique sur un cas suspect de fièvre jaune à Maroua
en janvier 1984

par

ADAM (J.P.), KLEIN (J.M.), LEMASSON (J.J.)

On observe depuis de nombreuses années, dans les régions de Garoua et Maroua (Province du Nord) des cas suspects de fièvre jaune dont certains ont été confirmés par l'examen de biopsies ou de nécropsies. Plusieurs enquêtes entomologiques sur les vecteurs potentiels : Aedes aegypti, Aedes africanus, Aedes simpsoni, etc ont déjà été menées par les chercheurs du Centre Pasteur (Rikenbach (A) et Button (J.P.), 1973 ; Germain (M.), 1981 ; Cordellier (R.) 1983).

Une fois de plus, une alerte nous a été donnée concernant un cas suspect de fièvre jaune, alors que nous nous trouvions à Garoua dans le cadre d'une mission consacrée à l'étude de faisabilité d'une campagne de lutte contre l'onchocercose. Nous avons pris contact avec le Dr. Louboutin. Celui-ci nous a mis au fait d'une communication téléphonique du professeur Albert avec lequel nous avons pu reprendre contact.

Nous avons ainsi confirmation que l'étude anatomopathologique d'une nécropsie de foie, pratiquée sur Mme Tounga R. 25 ans résidant à Maroua et adressée au Centre Pasteur par le D' Moussa Djida, médecin chef de l'hôpital de Maroua, confirmait avec 95% de probabilité le diagnostic clinique de fièvre jaune posé par les médecins de Maroua.

En accord avec le professeur Albert, et après un entretien avec M. le délégué provincial de la Santé Publique, nous avons gagné le 27 janvier Maroua par la route afin d'évaluer le danger potentiel de développement d'une situation épidémique dans la ville.

Dès notre arrivée nous avons pris contact avec le Dr. Tikela, directeur du Service de la Médecine préventive puis avec les divers services de l'hôpital où était décédée la malade le 23 décembre à 10H.

Malgré la bonne volonté de tous il a été impossible de retrouver trace du dossier de Mme Tounga R. qui n'avait fait qu'un

N°1/1984/Ent. méd. Centre Pasteur du Cameroun/ORSTOM. - 6 AOUT 1984

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15322 ex 1

Cote : B

15322 ex 1

B

12/118

court séjour à la maternité où, étant enceinte, elle avait été amenée. On nous a indiqué là que deux autres décès de femmes enceintes avaient été enregistrés à la même époque avec des symptômes identiques à ceux présentés par Mme T.R.. Dans ces deux cas cependant aucune biopsie ou nécropsie n'avait été pratiquée. Nous avons retrouvé facilement les domiciles de ces deux cas : Claudine B. et Hélène X.

Le 28 janvier nous avons repris nos recherches à l'hôpital, avec l'aide du Dr. Moussa Djida qui, en dépit de ses lourdes tâches, ne nous a pas ménagé son aide. C'est ainsi qu'a été retrouvé le carnet de santé de Mme Tounga R. qui n'apportait malheureusement aucun renseignement complémentaire utile si ce n'est qu'elle résidait quartier Domayo (le plus vaste et mal défini de Maroua) et que Sarra elle appartenait au groupement Gambaye. Simultanément à nos recherches à l'hôpital, M. Lemasson entreprenait, avec l'aide d'un agent de la Médecine Préventive et la caution d'une autorisation préfectorale, des recherches au sein des quartiers Domayo et Pitoa Rey. Ces recherches ont permis de trouver assez aisément les domiciles de Claudine B. et d'Hélène X. Elles ont été reprises l'après-midi sans plus de succès quant à Tounga R.

Le dimanche 29 janvier nous avons gagné, dès 8H., le domicile de Claudine B. et avons procédé à une visite détaillée des quatre Saré proches de celui de la défunte.

Douze locaux d'habitation et leurs abords ont été ainsi examinés.

Les seuls Culicidae adultes capturés étaient des Culex quinquefasciatus.

Toutes les réserves d'eau contrôlées étaient parfaitement propres et l'eau changée chaque jour. Les puits, présents dans chaque Saré, renferment à plus de six mètres de profondeur, une eau claire et propre.

Le quartier Pitoa Rey, dans la partie qui nous intéressait, est situé à 150 m environ du bord du mayo.

Nous n'avons trouvé en définitive qu'un seul gîte larvaire : une petite flaque résiduelle d'eau sale au fond d'un puits en partie éboulé. Il s'agissait là encore de Culex quinquefasciatus.

A notre avis et compte tenu de l'absence complète de

moustiques du genre Aedes, les risques d'apparition d'une épidémie de fièvre jaune à partir des cas suspects reconnus sont, à l'époque de notre enquête, nuls.

Cependant le cas de Tounga R., que personne apparemment ne connaît dans le quartier où elle résidait(?), laisse à penser qu'elle était sans doute une immigrée récente en provenance du Tchad. Il est probable que de tels immigrants sont nombreux et que les risques d'introduction de virus amaril ne sont pas négligeables. Il nous apparaît, dans ces conditions, qu'il est nécessaire de prévoir une enquête entomologique approfondie à la saison des pluies, alors que les gîtes péri-domestiques toujours nombreux en ville (vieux pneus, boîtes à conserves, bouteilles, ferrailles, poteries, etc) seront en eau et productifs de moustiques vecteurs.

Conclusion

La courte enquête entomologique, que nous avons effectuée à Marcua, en janvier 1984, dans le quartier où résidait une malade décédée à la fin de décembre 1983 dans des conditions cliniquement et anatomo-pathologiquement suspectes de fièvre jaune, n'a pas permis de découvrir de vecteur ni à l'état adulte ni aux stades préimaginaux. Il n'existe par conséquent, au moins en ce qui concerne le quartier examiné et l'époque considérée, aucun risque de flambée épidémique de fièvre jaune. Il semble bien qu'il s'agisse en l'occurrence d'un cas importé, vraisemblablement à partir du Tchad.

Yaoundé, le 28 février 1984.